

Les crédits

● (1525)

Cela pourrait même être son chef, ou encore la motion pourrait être l'oeuvre d'un comité. Peut-être que les 54 députés de ce parti ont mis la main à la pâte. Je ne vois pas beaucoup de députés qui veulent s'en attribuer le mérite, alors disons que l'honneur revient à la députée. Elle est tout au moins l'auteur officiel de la motion et a utilisé le mot «vision». Examinons la vision de l'auteur, car elle est très révélatrice.

S'agirait-il du même auteur qui a rédigé un document diffusé en mai dernier qui parlait d'un nouveau parti pour un nouveau virage? S'agirait-il de l'auteur d'un document qui a été grandement diffusé pendant les élections de l'automne dernier au Québec? S'agirait-il du document qui traitait en profondeur de la séparation du Québec? Puisque cette question fait partie du programme officiel du parti, je ne m'oppose pas, en principe, à ce qu'on en traite dans ce document. Ce serait duperie de la part du parti si cela ne figurait pas dans le document. Je ne conteste pas cela. Toutefois, comme ce parti se permet d'en accuser un autre de manquer de vision, on est en droit de se demander s'il fait lui-même preuve de vision en la matière.

Consultons donc le document. On y constate un certain sens de l'analyse à la page 7, où l'auteur renvoie pour la première fois à la question de l'emploi. Il y rapporte, en effet, une hausse considérable du chômage. Ce n'est pas exactement là faire preuve de vision. Ce n'est pas faux, mais cela concerne le passé et non l'avenir.

Puis, nous nous tapons le document—qui est plutôt intéressant à lire, en fait—et, à la page 22, on trouve un tableau concernant la création d'emplois. Deux fois seulement en 22 pages, on parle directement ou indirectement de création d'emplois.

Il est dit à la page 22 que, en 1988-1989, le gouvernement fédéral a consacré 2,7 milliards de dollars à la création d'emplois, si l'on exclut les paiements de transfert. Pas mal, mais cela concerne encore le passé. C'est encore du passé. Nulle part il n'est le moindre question de ce que serait la vision à ce sujet dont la députée de Mercier déplore ici l'absence.

Quelle est la dure réalité? Peut-être pas trop dure, mais certes bien réelle: «66 000 emplois perdus sont recouverts.» C'est ce que publiait il y a une semaine le *Financial Post*. Autre réalité pas trop dure, mais certes bien réelle: «Recrudescence de l'emploi en février», titrait le *Toronto Star* la semaine dernière. Telle est en partie la réalité pas particulièrement dure.

«Le taux d'emploi tombe à 11,1 p. 100 en février.» Mon collègue, le député de Calgary-Centre, entre dans le débat et je suis tellement heureux de le voir. Son journal favori, le *Globe and Mail*, annonce que le taux d'emploi a chuté à 11,1 p. 100 en février. Ce n'est là qu'une partie de la dure réalité.

Je vois que le temps presse. Je me permets d'aborder encore un autre sujet. Les Gaulois. Le ciel nous tombe sur la tête. La chose la plus facile en ce monde, c'est de dire que tout va mal, que le ciel nous tombe sur la tête. À moins que des députés puissent me

dire comment faire pour empêcher cela, je ne veux pas les entendre. Si je dois mourir bientôt, je préférerais ne pas le savoir.

Que ce soit sur la question de la séparation du Québec ou sur celle de la création d'emplois, mon bon ami de Lac-Saint-Jean, le chef de l'opposition, a trouvé son chemin de Damas, cela ne fait aucun doute. Le jour où il a quitté le caucus conservateur, il a trouvé son chemin de Damas.

À l'intention des députés qui ne sont pas aussi versés que moi en études bibliques, je dirai que, sur le chemin de Damas, Paul a fait un virage à 180 degrés «et a vu la lumière. Le député de Lac-Saint-Jean, lui, a fait un virage à 360 degrés». Il a bien fait un virage, mais après ce virage, il allait toujours dans la même direction. Il n'a pas vu la lumière.

Je parle encore de la création d'emplois. Le député s'est rendu compte que le parti qu'il a soutenu pendant un certain nombre d'années était dans la mauvaise voie en matière d'économie, d'unité nationale et le reste.

● (1530)

Je reconnais qu'il a fait un virage. Ce que je déplore, c'est qu'il se soit mis à tourner comme une toupie. Il n'a pas su se tourner vers la lumière, il s'en est éloigné, ce qui lui a fait rater une chance merveilleuse d'aider à construire un grand pays et aussi d'aider à donner du travail à beaucoup de jeunes de tous les âges. C'est ce que je déplore.

C'est pourquoi la motion passe complètement à côté des vraies questions. Le principe fondamental de la motion ne résiste pas à l'analyse. J'exhorte les députés à prendre cette motion pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une motion politiquement correcte, comme les motions qu'une opposition officielle se doit de présenter. Nous respectons la rectitude politique de l'opposition, mais nous exhortons la Chambre à faire ce qu'elle doit: appuyer le gouvernement qui a un programme pour les jeunes et un programme d'apprentissage sur lequel je pourrais m'étendre. J'ai des pages et des pages de texte. Je n'ai pas encore commencé mon discours.

Nous avons entrepris tant de choses. Avons-nous fait en seulement quatre mois tout ce qu'il y avait à faire? Pas encore, mais nous sommes bien lancés.

[Français]

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement la parodie de mon collègue d'en face. Je pense qu'il serait bon qu'il aille immédiatement s'inscrire, et je le lui suggère, à l'École de théâtre national du Québec. À ce moment-là, il pourra mettre tous ses talents d'orateur au service d'abord des Québécois et ensuite des Canadiens. À mon avis, son approche, par rapport à la population canadienne et québécoise, je ne l'accepte pas. C'est vrai qu'il a tenté de ridiculiser le terme «vision», mais par contre, on doit admettre dans cette Chambre qu'actuellement, il y a véritablement une absence de vision de la part du Parti libéral dans tous les projets qu'ils ont déposés jusqu'à ce jour.